

JACQUES

Sorti de Toulouse en 1974, je suis allé faire mon apprentissage de veto 3-4 années pour l'essentiel dans le Sud Ouest aquitain. L'interruption par l'année de service militaire dans le Nord m'a permis de toucher à un peu plus de clientèle canine qu'à l'ordinaire (du mess !).

J'y reviendrai en 1980 à l'heure de mon association en clientèle mixte prédominance rurale dans les Flandres françaises. 20 années d'exercice s'en sont suivies au terme desquelles le besoin d'envisager autre chose s'est fait sentir

...installé en association à 30 ans en rurale, je suis devenu mixte par la force des choses en moins de temps qu'il ne faut pour le vivre... 10 ans d'association et une rupture de choix délibéré (contre l'avis de mes anciens) à 40 ans - déjà une première conversion /réinstallation en 1990 – à l'époque où les premiers choix d'abandon de la rurale pour la canine « pure » se faisaient.

Encore dix ans de pratique libérale mixte faite d'astreintes, de surcroît de travail, de solitude avec les affres de l'attente, de l'emploi de remplaçants, de l'essai de différents aides (dont je salue la vaillance, la compétence, le professionnalisme et l'abnégation!), 20 ans de collaboration avec la « secrétaire à tout faire » devenue auxiliaire de santé animale, 5 ans de tentatives pour trouver l'associé de rêve (je ne devais pas être celui-là), pour en arriver à la cinquantaine bien sonnée à l'heure des bilans : un tournant à prendre ou pas.

Heureusement un soutien familial sans faille... une épouse qui avait sacrifié sa vocation d'enseignante pour élever nos 5 enfants et la même envie de redynamiser le couple et ses projets d'antan nous a stimulés à re-partir.

Une opportunité de céder « l'affaire » – une occasion de rachat sous d'autres cieux que le Nord – pas ou peu d'attaches locales (les amitiés restent fidèles, les familles respectent nos choix), pas de lourdes immobilisations... une année pour passer au-dessus des dernières hésitations, quand le chemin est fait dans la tête reste à accomplir le parcours.

Ma réinstallation en association au Pays basque ne s'est pas faite au final mais le déménagement oui et nous avons choisi ici la vie qui va avec !

Je ne suis pas forcément un exemple à suivre mais de mes dix dernières années de salarié analysant toute proposition de travail je retire, à titre personnel, les leçons suivantes:

- chaque région a son charme, son cachet, sa culture, ses habitants autochtones ou « pièces rapportées », ses côtés attachants, sa méfiance vis-à-vis de l'« étranger », son intérêt pour lui s'il sait aller au devant, s'intégrer, participer à la vie locale ;
- chaque employeur a ses particularités, ses attentes et sa manière d'accueillir ou non le confrère ; les situations vont des plus cocasses aux plus critiques !

En remplacement, c'est la redécouverte du statut de « commis », avec ses bons et mauvais côtés, la confiance « aveugle » des clients de rurale, la défiance tout aussi aveugle de la majorité des clients « urbains », les échanges humains, trop humains quelquefois provoqués ou non à l'occasion des soins aux animaux. Mais aussi les relations confraternelles, la

découverte de vies et de situations complexes, de besoins de souffler, de partager un temps sa vie de véto, de rester maître de la situation et de mettre de la distance avec la clientèle. Des vies de famille perturbées par la profession, par la passion, par le vieillissement aussi. Aussi bien chez les confrères-consoeurs que chez les clients !

Les "gens du Nord" et ceux du Sud-Ouest retrouvés (j'y ai appris mon métier) m'apportent leur histoire, leurs problèmes du moment, leurs soucis, mais aussi leurs joies simples (ah le sourire appréciable de la petite fille au lapin ou la terrine du vieux couple satisfaits de mon intervention).

L'exercice de notre art au quotidien reste-t-il un service, et ce service est-il encore valorisé, estimé ? D'une manière générale, il me semble que oui et même si j'ai été qualifié de véto trop social (pas assez cher, pas assez rentable, trop disponible, trop naïf) d'incompétent aussi (il faut savoir l'entendre !), je me sens encore capable d'exercer et de rendre service ; ce qui était à la base de ma « vocation », de ma liberté de panser!

Encore un coup de collier...jusqu'à une retraite (bien) méritée et préparée ... « pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute ».

Je crois avoir été jusqu'au bord de l'épuisement professionnel vers l'âge de 50 ans; ma clientèle, avec aides et collaborateurs, était devenue plus urbaine que rurale, je m'étais moi-même formé en échographie gros animaux en 1989 pour exercer 10 ans en station de haras.

Recherchée depuis 4-5 ans, une occasion de changer d'air et de redémarrer en association à l'autre bout du pays s'est fait jour. L'année 2001 a été celle de la reconversion. Nous nous étions préparés à ce changement en famille, femme et enfants y étant consentants.

La nouvelle association ne s'est pas faite mais le déménagement d'une frontière à l'autre a été décidé. De véto libéral détenteur d'une clientèle, je suis devenu salarié de vétérinaires d'exercice libéral, proposant mon expérience et ma candidature aux remplacements et collaborations éventuelles.

J'ai assez vite compris que pour exercer de la sorte, il fallait une autre protection sociale et que l'inscription comme demandeur d'emploi était une formule qui avait son intérêt : la collaboration libérale demandant un niveau d'activité et d'engagement qui m'aurait fait retrouver mes errements d'antan ! Le salariat assurant un revenu (bien inférieur) au « système » libéral mais une protection contre l'hyperactivité professionnelle nettement supérieure !

J'exerce donc depuis bientôt 10 ans avec un statut de salarié intermittent... pour l'essentiel chez des confrères et consœurs qui ont appris à me connaître; je « tourne » jusqu'à 300 km de ma base du Pays basque, en secteur aquitain pour l'essentiel.

Ce n'est pas évident, pas facile mais très dynamisant de se remettre en cause, de s'exposer après 30 ans d'exercice à d'autres pratiques, d'autres protocoles, d'autres manières de faire et d'ETRE, et d'autres conditions d'emploi... Les contraintes sont là : éloignement familial, adaptation indispensable, défaut de reconnaissance (parfois) mais statut possible si l'on n'a pas de gros besoins financiers. Quelques confrères de ma génération et de plus rares consœurs exercent de la sorte à ma connaissance, chacun à son rythme et selon ses disponibilités.

Je côtoie ou croise beaucoup plus de jeunes confrères et de « cas humains » que dans mon activité libérale précédente. S'il fallait changer quelque chose à ce cursus, je crois qu'il n'y aurait pas grand chose à faire de plus ou de moins.

Je n'ai pas eu d'aide ou de financement particulier autres que mes propres ressources, ni formations autres que celles délivrées par « nos » écoles d'une part, nos « anciens » de l'autre.

Ma reconversion a été tardive mais ma dernière phase de carrière me satisfait amplement ; je peux y cultiver l'art d'être grand-père ! J'ai encore quelques années devant moi avant d'avoir acquis les trimestres nécessaires à la retraite et la santé qui me permet a priori de profiter de mes choix de vie.